



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Directrice de la Délégation Départementale

à

Délégation départementale de la Dordogne

Pôle Santé-Environnement

La Directrice de la DREAL Nouvelle Aquitaine
DREAL NA - UD 24
24 000 PERIGUEUX

Affaire suivie par : Jean-François VAUDOISOT / Audrey ALLART
Tél. : 05 53 03 11 15 / 05 53 03 11 08
Mèl. : ars-dd24-sante-environnement@ars.sante.fr

Périgueux, le 26/07/2022

Objet : AENV – Carrière GARRIGOU SA- NABIRAT -

Réf : Votre dernier courriel du 18/07/2022

Faisant suite à votre transmission citée en référence, vous trouverez ci-dessous ma contribution à l'avis de l'autorité environnementale ainsi que mon avis à destination du service instructeur.

- Concernant la contribution à l'avis de l'autorité environnementale, le dossier est pertinent et proportionné aux enjeux du territoire et aux caractéristiques du projet.
- Concernant l'avis à destination du service instructeur, j'émet un avis favorable au projet.

L'attention du pétitionnaire est attirée sur le point suivant :

- En cas de détection d'ambrosie (plante invasive dont le pollen est très allergisant) sur l'emprise du projet, celle-ci doit être systématiquement détruite par le pétitionnaire (en prenant certaine précaution comme le port de gants en cas d'arrachage) avant le démarrage de sa floraison en juillet.

**P/La Directrice de la Délégation Départementale,
La directrice adjointe**

Sylvie EYMARD